



litiges multiples et abus de pouvoir

Par **chouche**, le **24/06/2012 à 06:12**

Bonjour, je m excuse a l avance pour les ponctuations (je vous ecrit depuis un clavier qwerty)

Je suis actuellement dans une situation catastrophique, je m explique:

Avril 2012, je recoit un coup de telephone d un employeur de restaurant situe a St Barthelemy (dans les Antilles Francaises) pour lequel j avais postule quelques jours plus tot, nous nous entendons pour une prise de poste pour le 23 Avril 2012. Je recoit le lendemain une [faq/101-a-quoi-engage-une-promesse-d-embauche promesse d embauche] stipulant la date de prise de poste, l intitule du poste ainsi que le [faq/4948-montant-et-paiement-du-salaire salaire], le nombre d heures a effectuees ainsi que les avantages naturees (notamment que le poste et nourri et loge pour ma compagne et moi meme). Je lui renvoies ce document signe et annote de la mention "lu et approuve".

Le 23 avril je debute ma premiere journee de travail, je lui demande a plusieurs reprises mon contrat de travail. 3 jours plus tard il me le presente mais l intitulle du poste n est pas le meme que l sua promesse d embauche (serveur au lieu de chef de rang) je lui fait savoir mon mecontentement et il me fait savoir que si ca ne me convient pas tant pis pour moi... Il profite donc d un abus de pouvoir a savoir que nous sommes bloques sur cette ile car trouver un logement releve pratiquement de l impossible sur le plan financier et repartir en France serait des rajouter aux frais enormes pour un jeune couple que nous avons du debourser. une mauvaise surprise en entretenant une autre, l employeur ne nous avait pas avertit que le logement de fonction est loin du restaurant et il n y a pas de transport en commun.

Je debute donc ma periode d essai de 2 mois. Je me sens harceler moralement par les cameras de securites que je decouvre dans le restaurants et qui n ont etait d aucunes facons signalees ainsi que les visites repetitives dans notre logement de fonctions pour nous interdires tout confort(piscine gonflable , transat, lumiere sur la terrasse....)

Le 21 juin,soit 2 jours avant la fin de ma periode d essai alors que j etais en plein service, mon employeur me fait savoir qu il met fin a la periode dessai et me demande de quitter mon poste sur le champ sans raisons. Je sais qu il n a pas a donner de motifs pour rompre cette periode d essai mais etant donne que je suis presente depuis plus d un mois dans l entreprise il aurait du me donner un preavis de 15 jours.

Il nous demande de quitter la maison de fonction.Que faire?

Par **P.M.**, le **24/06/2012 à 18:53**

Bonjour,

Si vous avez accepté de signer le contrat de travail modifié par rapport à la promesse d'embauche, vos possibilités de recours sont devenues minces...

J'espère que vous avez exigé un écrit pour la rupture de la période d'essai et l'employeur devra donc vous payer le délai de prévenance de 2 semaines...